
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 9 mai 2012 à 7 h 30
Pavillon Jamaïque**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 0656

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 mai 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 0657

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 14 mai 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE12 0658

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 17 mai 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE12 0659

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 17 mai 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE12 0660

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE12 0661

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE12 0662

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE12 0663

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de Plan de développement de Montréal;
- 2- d'approuver la proposition de démarche de contribution publique;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 172 172 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le Bureau du plan pour réaliser ce projet;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

12.002 1120604001

CE12 0664

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de retrait et vente des câbles électriques vétustes entre la station de pompage McTavish et les stations Côte-des-Neiges et Cèdre en bas.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1110598001

CE12 0665

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'art public et de la mise en valeur du patrimoine, à tenir un concours pour une oeuvre d'art intégrée à l'architecture pour le projet de restauration de la station-service de Mies Van der Rohe dans l'arrondissement de Verdun;
- 2- d'autoriser une dépense maximale de 75 000 \$ (taxes incluses) à cette fin;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1121604003

CE12 0666

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement des appels d'offres publics pour réaliser des travaux sur les conduites secondaires d'égout et d'aqueduc sur le territoire de la Ville de Montréal, et fournir, lorsque requis, les services professionnels s'y rattachant, tel que mentionné au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser le transfert de la réalisation des services professionnels d'une direction interne à une autre direction interne ou de lancer un appel d'offres à l'externe, si la ou les directions internes ne pouvaient effectuer le travail tel que précisé au dossier décisionnel;
- 3- d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions;
- 4- de mandater le Service de l'eau à produire au comité exécutif, lorsque tous les lancements d'appel d'offres seront terminés, l'état des coûts des contrats octroyés comparés aux estimés réalisés.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1123228002

CE12 0667

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 303 654,34 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire (combiné) dans la rue Jarry entre la 22e Avenue et le boulevard Pie IX et la construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Paul-Huet, entre la 22e Avenue et le boulevard Pie IX, dans l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif des matériaux, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Excavations Gilbert Théorêt inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 267 489,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1228;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1120266011

CE12 0668

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 169 524,63 \$, taxes incluses, pour la construction d'un ponceau au-dessus de la rivière à l'Orme et d'une section de chaussée de raccordement à une piste cyclable en site propre, en bordure du boulevard Morgan, à un point au sud de l'autoroute 40 – Ville de Baie-d'Urfé – Prolongement du réseau des pistes cyclables – 2012, comprenant tous les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif des matériaux, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Pavages d'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 154 964,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 229801;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1120266021

CE12 0669

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 498 502,86 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection générale de la structure de l'autoparc Carim situé au 1191, rue Peel, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à la Société générale de construction BPF inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 487 896,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5560;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1123482001

CE12 0670

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 8 083 624,51 \$, taxes incluses, pour les travaux de construction d'une conduite d'eau de 900 mm dans l'emprise du ministère des Transports du Québec, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et dans la Ville de Kirkland, et d'une conduite d'eau de 500 mm dans le chemin Sainte-Marie, dans la Ville de Kirkland, comprenant tous les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif des matériaux, le déplacement des utilités publiques, etc.;
- 2 - d'accorder à Les Constructions CJRB inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 554 789,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10 030;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1124095002

CE12 0671

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 12 996 905,46 \$, taxes incluses, pour la démolition de la structure existante du pont ferroviaire surplombant le boulevard Décarie, au sud du boulevard de Maisonneuve et au nord de la rue Crowley, la construction des culées, piles et murs et l'installation des structures d'acier préfabriquées et la construction d'un égout combiné et de deux conduites d'eau secondaires, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- 2- d'accorder à Louisbourg SBC, s.e.c., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 12 671 905,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1137;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1120266022

CE12 0672

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Raymond Chabot Grant Thornton & cie, société en nom collectif, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'une évaluation du Programme de subventions relatives aux bâtiments industriels (PR@M-Industrie), pour une somme maximale de 53 118,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 12-12032 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1121179002

CE12 0673

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une contribution financière de 110 000 \$ de la Compagnie Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés dans le cadre de la programmation 2012 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et le Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1120879001

CE12 0674

Il est

RÉSOLU :

- 1- de fermer et retirer du registre du domaine public le lot 4 577 767 du cadastre du Québec, ayant front sur le boulevard Gouin Est, entre les avenues Hébert et de l'Hôtel-de-Ville, dans l'arrondissement de Montréal-Nord;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Mme Nathalie Desrochers le lot 4 577 767 du cadastre du Québec, pour la somme de 16 000 \$ plus les taxes, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1124435001

CE12 0675

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention de renouvellement de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Roland Hakim & Associés inc., pour une période d'une année à compter du 1^{er} avril 2012, un local d'une superficie de 371,60 mètres carrés, situé au 2^e étage du 930, rue Wellington, à des fins d'ateliers et d'entrepôts, moyennant un loyer annuel de 67 970,73 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'ajuster la base budgétaire de la Direction stratégies et transactions immobilières (DSTI), conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Pour les années subséquentes, la facturation immobilière sera ajustée et la Direction de la culture et du patrimoine assumera le loyer à même son enveloppe budgétaire.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1125323001

CE12 0676

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier total de 64 721 \$ aux dix organismes ci-après désignés pour la réalisation de projets novateurs en pratique artistique amateur, dans le cadre du programme *Inclusion et innovation - 2012*, de l'Entente 2012-2015 sur le développement culturel de Montréal entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, selon le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Projets	Organismes	Contributions financières	Premiers versements 75 %	Deuxièmes versements 25 %
Dansons +	Destins Croisés	14 250 \$	10 687,50 \$	3 562,50
Le Bunker_Club	Carrefour communautaire Rosemont l'Entre-gens inc.	10 649 \$	7 986,75 \$	2 662,25 \$
Les jeunes Centre-Sud dansent pour la jeunesse	Corporation du Centre Jean-Claude Malépart	8 500 \$	6 375,00 \$	2 125,00 \$
Art Démenti-ELLE	L'Hôte maison (Maison de jeunes)	8 000 \$	6 000,00 \$	2 000,00 \$
Créer ensemble pour vivre ensemble	La Maison des jeunes Par la Grand'Porte	5 000 \$	3 750,00 \$	1 250,00 \$
Graf à emporter: ateliers en masse !	Direction chrétienne inc.	4 260 \$	3 195,00 \$	1 065,00 \$
Expose-moi ta culture	Centre d'entraide et de ralliement familial le C.E.R.F.	4 087 \$	3 065,25 \$	1 021,75 \$
Graff ta trace !	Association Les Chemins du Soleil inc.	3 384 \$	2 538,00 \$	846,00 \$
Mangaka en devenir	Maison des jeunes d'Ahuntsic	3 356 \$	2 517,00 \$	839,00 \$
Formation en effets spéciaux et en mise en scène	Maison des jeunes d'Outremont	3 235 \$	2 426,25 \$	808,75 \$
	Total	64 721 \$	48 540,75 \$	16 180,25 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1121696001

CE12 0677

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 50 000 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2012, pour le montant et le projet indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, MESS - Ville :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Intégration Jeunesse du Québec Inc.	De la Racine au Sommet	25 000 \$
Les YMCA du Québec	Programme Alternative Suspension	25 000 \$

- 2- d'approuver deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1121535002

CE12 0678

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Réseau de la coopération du travail du Québec, coopérative de solidarité afin de réaliser le projet Coopérative jeunesse de travailleurs (CJT), pour l'année 2012;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1121535001

CE12 0679

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Dre Suzanne Lecomte, seule soumissionnaire ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour raffiner le modèle de gestion animalière et analyser les besoins et les coûts d'opération engendrés par la mise en place d'un projet de centre de services animaliers municipal, pour une somme maximale de 76 251,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11883, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1125266002

CE12 0680

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et la Corporation FCHT Holdings (Québec) inc. relativement au déplacement et à la reconfiguration d'infrastructures municipales afin de permettre la réalisation d'un projet de développement commercial à l'intersection du boulevard Viau et de l'autoroute Métropolitaine Est.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1124123002

CE12 0681

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la fermeture et le retrait du domaine public du lot 4 885 751 du cadastre du Québec;
- 2- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à Développement 2655 De Salaberry inc. un terrain vacant, d'une superficie de 6 228,9 mètres carrés, situé dans le quadrant sud-ouest de l'autoroute Métropolitaine Est et du boulevard Viau, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, constitué du lot 4 885 751 du cadastre du Québec, pour la somme de 1 531 997,96 \$, plus les taxes, si applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1121368008

CE12 0682

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe à l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec à compter du 1^{er} janvier 2013;
- 2- de mandater la Direction générale pour entreprendre les démarches nécessaires pour une adoption par le Conseil municipal à l'automne 2012.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1121077001

CE12 0683

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense estimée à 755,11 \$, relative à la participation de madame Marie Cinq-Mars, mairesse de l'arrondissement d'Outremont et conseillère associée à la culture, au patrimoine et à la condition féminine, à la 25e édition du Colloque Les Arts et la Ville « Culture locale, passeport mondial, un enjeu d'avenir pour les collectivités », au Centre de congrès de Rouyn-Noranda, du 15 au 18 mai 2012;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1120701002

CE12 0684

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de M. Alan DeSousa, vice-président du comité exécutif, à Québec, du 26 au 28 juin 2012, afin de participer au Conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent;
- 2- d'accorder une avance de fonds au montant de 1 382 \$ à M. Alan DeSousa;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1124538001

CE12 0685

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) représente les intérêts municipaux dans les enjeux liés aux politiques et aux programmes de compétence fédérale;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la FCM se compose d'élus municipaux de collectivités de toutes les régions et de toutes les tailles, de façon à former une large base de soutien et d'assurer à la FCM le prestige requis pour transmettre les messages municipaux au gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE le 75e Congrès annuel et salon professionnel de la FCM aura lieu du 31 mai au 4 juin 2012, et que l'Assemblée générale annuelle s'y déroulera, suivie de l'élection du Conseil d'administration de la FCM;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de MM. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine, Michel Bissonnet, membre du comité exécutif, et Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de Saint-Laurent, au 75^e Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) du 31 mai au 4 juin 2012, afin de participer à titre de membres du Conseil d'administration de la FCM à l'Assemblée générale de Saskatoon;
- 2- d'autoriser leur participation aux réunions de la FCM de 2012-2013 à titre de membres du Conseil d'administration et d'assumer les coûts reliés à leur participation aux différentes réunions de l'année. Le montant estimé pour leur déplacement à Saskatoon : 10 393,34 \$ (3 personnes);
- 3- d'accorder des avances de fonds aux montants de 3 597,01 \$ à M. Claude Dauphin, de 3 276,97 \$ à M. Michel Bissonnet et de 3 519,36 \$ à M. Maurice Cohen;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1120942004

CE12 0686

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur le transport et les travaux publics suite à l'étude du dossier du partage du réseau cyclable montréalais.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1125051002

CE12 0687

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 1392,30 \$, relative au déplacement de monsieur Michel Bissonnet, membre du comité exécutif, afin d'assister aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, à Gatineau, du 10 au 11 mai 2012;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1121143002

CE12 0688

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les districts électoraux », aux fins de la tenue de la prochaine élection générale du 3 novembre 2013, le tout conformément aux exigences de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2).

Adopté à l'unanimité.

40.001 1120892001

CE12 0689

Il est

RÉSOLU :

de destituer (congédir) monsieur Denis Tremblay, matricule 498516, de sa fonction de vérificateur général adjoint – Certification des états financiers Ville et autres organismes municipaux et ce, à compter du 21 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1125161001

CE12 0690

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le contrat de travail de madame Jacline Lanthier à titre de directrice générale des Jeux mondiaux des policiers et pompiers jusqu'au 31 décembre 2012;
- 2 d'autoriser le directeur général à signer ce contrat pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 150 000 \$ en provenance du budget des dépenses générales d'administration vers le budget de la Direction générale pour le financement du poste de cadre administratif et des dépenses afférentes;

- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1120132001

CE12 0691

Il est

RÉSOLU :

- 1- de procéder aux transferts de postes et virements de crédits dans les différentes unités administratives à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement sur les services (12-005), conformément aux informations apparaissant à l'Annexe 1 jointe au dossier décisionnel;
- 2- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004), afin d'apporter les modifications conséquentes aux changements apportés à la structure organisationnelle des services corporatifs.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1120395005

RCE 12-006

CE12 0692

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la création de la Direction des affaires civiles;
- 2- d'autoriser la création des postes à la Direction des affaires civiles;
- 3- d'approuver l'organigramme de la nouvelle structure du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière;
- 4- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur de délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) afin d'ajouter à l'annexe A du règlement l'emploi de Directeur des Affaires civiles et lui attribuer les pouvoirs de délégation de niveau A.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1123080001

RCE 12-007

CE12 0693

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial portant sur le site du 2901 boulevard Gouin Est (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1120525002

CE12 0694

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE124095002 - Accorder un contrat à Les Constructions CJRB inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 900 mm dans l'emprise du ministère des Transports du Québec à Pierrefonds et à Kirkland et d'une conduite d'eau de 500 mm dans le chemin Sainte-Marie à Kirkland - Dépense totale de 8 083 624,51 \$, taxes incluses (contrat : 7 554 789,26 \$ + incidences: 528 835,25 \$) - Appel d'offres public 10030 - 9 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1123624011

CE12 0695

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE120266022 - Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c. pour la démolition de la structure existante du pont ferroviaire surplombant le boulevard Décarie au sud du boulevard De Maisonneuve et au nord de la rue Crowley. Construction des culées, piles et murs, et installation des structures d'acier préfabriquées. Construction d'un égout combiné et de deux conduites d'eau secondaire. Démolition de la voie temporaire et remise en état des lieux, tel que précisé aux plans. (Projet du CUSM – Site Glen). Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce - Dépense totale de 12 996 905,46 \$ (contrat : 12 671 905,46\$ + incidences : 325 000\$), taxes incluses - Lots C et 5B - Appel d'offres public 1137 - 4 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1123624012

Levée de la séance à 8 h 50

70.001

Les résolutions CE12 0656 à CE12 0695 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Colette Fraser
Greffière adjointe